



Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DU 20/01/2023

Le vendredi 26 novembre 2022 à 19 heures 00, les membres de l'AAPPMA de Dabo se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'Espace Léon IX de Dabo sur convocation par voie de presse, courriel et réseaux sociaux.

La séance est ouverte à 19 heures 05 par le Président en présence de tous les membres du conseil d'administration à l'exception de :

- M. Christophe SCHER ;
- M. Mickaël BLAISE ;
- M. Christophe SPENGLER ;

excusés.

30 personnes ont participé à cette assemblée générale.

Le Président CHRISTOPH Loïc souhaite la bienvenue à l'assemblée et souligne la présence de :

- Monsieur Fabien DI FILIPPO, député de la circonscription ;
- Monsieur Eric WEBER, Maire de la commune de DABO ;
- Monsieur Gille KRAHENBUHL, Président de la Fédération de pêche de la Moselle ;
- Madame Marie-Reine LEHRER, Première adjointe au maire de DABO ;
- Monsieur Régis IDOUX, Vice-Président de la CCPP ;
- Madame Marielle SPENLE, Vice-Présidente de la CCPP, Suppléante du Conseiller Départemental ;
- Monsieur Guy DUMAZEAU, Vérificateur aux comptes ;
- Monsieur René LAMBOUR, Vérificateur aux comptes ;
- Monsieur Bernard ESCHENBRENNER, correspondant presse au Républicain Lorrain.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu d'assemblée générale ordinaire de l'année précédente ;
- Rapport moral de l'année 2022 ;
- Les alevinages ;
- Prix des cartes de pêche de l'année en cours ;
- La réglementation ;
- Police de la pêche ;
- Point sur les travaux réalisés et à réaliser ;
- Point sur « la vallée des Éclusiers » ;
- Compte-rendu moral de l'école de pêche par son responsable Heinz GOUY ;
- Bilan financier par les trésoriers de l'AAPPMA et de l'école de pêche ;
- Compte-rendu des réviseurs aux comptes ;
- Les questions diverses.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2021

Le secrétaire donne lecture aux membres des Compte-rendus de l'assemblée Générale ordinaire 2021 et de l'assemblée générale extraordinaire 2021 relatif à l'élection du conseil d'administration et du bureau. Aucune question n'étant posée sur le contenu de ce document, il est procédé au vote pour l'approbation. Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2022

Le Président relate la vie de l'association pendant l'année écoulée. Il évoque les difficultés financières dues à l'absence de la location du chalet (-70 % de recettes). Il remercie les personnes qui ont aidé les membres de l'association pour les travaux réalisés sur les parcours de pêche. Il revient sur les différentes manifestations organisées en 2022. Il évoque le futur lot de pêche sur le Canal de la Marne au Rhin dont l'association aura bientôt la jouissance.

Détail des cartes de pêche vendues en 2022 présenté par le Vice-Président M. GOUY Heinz.

Vente de cartes de pêches par l'AAPPMA de DABO							Evolution sur l'année par rapport à l'année précédente	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Nombre	%
Carte Personne majeure	77	80	83	85	106	101	-5	-4,72%
Carte Personne majeure – Offre d'automne	---	---	---	---		1	1	
Sous-Total des cartes Personne Majeure	---	---	---	---	106	102	-4	-3,77%
Cartes découvertes femme	2	2	5	9	4	4	0	0,00%
Carte Personne mineure	21	18	16	10	12	16	4	33,33%
Carte Découverte -12 ans	14	11	8	7	17	15	-2	-11,76%
Carte Hebdomadaire	8	13	14	6	11	25	14	127,27%
Carte Journalière	26	23	17	11	23	33	10	43,48%
Total Cartes de Pêche	148	147	143	128	173	195	22	12,72%

3. LES ALEVINAGES

Le secrétaire Jean-Jacques SCHAEFFER présente cette rubrique :

180 Kg de truites Fario ont été alevinées le 9 mars 2022 RDV à la Stampf à 14 h 00 par les jeunes de l'APN et les bénévoles. Le plan d'alevinage est défini comme les années précédentes, à savoir une répartition régulière sur le parcours en tenant compte des événements météorologiques et des crues qui pourraient se présenter.

20 kg de truite ont été déversées le 15 mars 2022 à l'occasion de l'ouverture de la truite pour les jeunes de l'A.P.N.

Alevinage du Port Ste Marie 70 kg de brochets et 50 kg de poissons blancs au printemps 2022.

Les déversements de poissons Prévus en 2023 sont :

180 Kg de truites Fario seront alevinées le le mercredi 8 mars 2023 avec les jeunes de l'APN et les bénévoles . RDV à la Stampf à 14 h 00.

20 kg de truite seront déversées le mardi suivant à l'occasion de l'ouverture de la truite pour les jeunes de l'A.P.N.

4. PRIX DES CARTES DE PÊCHE DE L'ANNÉE 2022

Le tableau cartes est présenté par le vice-président.

AAPPMA de Dabo	Tarif des cartes de pêche pour 2023			
	CPMA	FDAAPPMA	AAPPMA	Prix de la carte
Carte personne majeure	37,20	21,20	34,60	93,00
Carte majeure avec carte d'une autre AAPPMA	0,00	21,20	34,60	55,80
Carte mineure (12-18 ans)	3,20	9,00	10,00	22,20
Carte mineure avec carte d'une autre AAPPMA	0,00	9,00	10,00	19,00
Carte découverte – de 12 ans	1,00	1,00	5,00	7,00
Carte découverte femme	15,20	10,20	10,60	36,00
Carte hebdomadaire	13,50	9,80	10,70	34,00
Carte hebdomadaire avec carte d'une autre AAPPMA	0,00	9,80	10,70	20,50
Carte journalière	4,40	5,30	10,00	19,70
Carte journalière avec carte d'une autre AAPPMA	0,00	5,30	10,00	15,30

Les points de vente de cartes pour l'année 2023 sont :

- Restaurant du château : Schaeferhof ;
- Office du Tourisme : Place de l'Église, Dabo .

Il est également possible d'acquérir sa carte de pêche via le site internet national

<https://www.cartedepeche.fr>. Pour plus d'information, consulter le site de l'AAPPMA. www.aappma-dabo.fr

Le président de la Fédération de Pêche de la Moselle intervient à la suite d'une question d'un membre relatif au changement de mot de passe demandé à chaque adhérent. Cette directive fait suite à une tentative de piratage subie sur le serveur de la Fédération Nationale. Aucune donnée ne semble avoir été altérée. Donc par précaution il a été demandé à chaque membre de modifier son mot de passe.

5. LES DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE LA PÊCHE EN 2022 :

Les dates d'ouverture sont fixées par arrêté préfectoral :

L'ouverture de la pêche en 1ère catégorie sur la Zorn est définie du 11 mars au 17 septembre 2023

L'ouverture en 2ème catégorie :

Vallée des Éclusiers : toute l'année pour le poisson blanc

Ouverture du carnassier :

- Brochet : du 1/1 au 29/1/2023 et du 29/4 au 31/12/2023

- Sandre : du 1/1 au 29/1/2023 et du 27/5 au 31/12/2023

Étang de la Stampf présenté par le Vice-Président

La saison Pêche libre à l'étang de la Stampf pour 2022 s'est déclinée les mercredis du 18 mai au 28 septembre. En juillet et août les vendredis ont également été ouverts au public.

Bilan Stampf 2022 (sur 7 années)								
PECHE LIBRE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Différence 2021/2022
Nombre de séances	34	34	30	29	26	27	30	3
Pêcheurs adultes	523	312	275	230	284	270	172	-98
Pêcheurs jeunes(- de 12 ans)	121	116	57	76	79	54	40	-14
Pêcheurs par permanence	19	13	11	10,5	14,5	12,0	7	-5
Alevinage truites en kg	583	400	332	295	340	345	220	-125
+ pêches libres du dimanche (non comptabilisé dans le tableau)								
3 dimanches	12 pêcheurs							

Les tarifs restent inchangés pour 2023, sauf augmentation du prix du poisson (12 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans).

La saison Pêche libre à l'étang de la Stampf pour 2023 s'ouvrira à partir les mercredis du 11 mai au 28 septembre. En juillet et août les vendredis ont également été ouverts au public.

Locations de l'étang

Seules quelques réservations de l'étang de la Stampf ont pu être concrétisées à la suite du sinistre et des travaux de déblaiement du site. Les avances pour les locations 2022 ont été remboursées. Pour 2022 seules les locations de l'étang ont eu lieu.

Autres :

La fête de la pêche 2022 a été annulée suite au sinistre du mois d'avril 2021.

Une journée grosses truites suivie d'un repas a eu lieu le 21 Août 2022.

50 pêcheurs ont participé à la journée et 100 repas ont été vendus, malgré une météo défavorable.

6. LA RÉGLEMENTATION

Aucun changement dans les parcours pour les pêcheurs.

Aucun changement dans la réglementation n'est intervenu en 2022.

7. POLICE DE LA PÊCHE

La surveillance des parcours de pêche est assurée par M. René Weibel, garde particulier assermenté. Il assure aussi la garderie sur les baux de pêche de l'AAPPMA voisine de LUTZELBOURG .

CONTRÔLES EFFECTUES :

LA ZORN : 14 rondes 21 contrôles – pas d'infraction constatée

LA VALLÉE DES ÉCLUSIERS : 17 rondes 1 contrôle – aucune infraction constatée.

Aucune pollution (à part les algues vertes dues à la chaleur estivale au Port Ste Marie) et aucun incident ne sont apparus au cours l'année 2022 sur les parcours de pêche.

8. LES TRAVAUX

Le nettoyage des berges de la Zorn a eu lieu les 5, 12 , 19 et 26 février 2022 avec les membres du conseil d'administration, des sympathisants et avec le concours des membres du Club Vosgien et du renfort des chasseurs.

Le Président remercie les personnes ayant participé à ces travaux.

Le nettoyage des berges de la Zorn aura lieu les 4, 11 , 18 et 25 février 2023 avec les mêmes intervenants.

Rendez vous à 8 heures à la Stampf.

Des travaux de débroussaillage et d'élagage des berges du Port Ste Marie dans la Vallée des Éclusiers sont également envisagés en fin d'hiver. Ils sont prévus le 4 mars 2023. RDV à 8 heures sur place.

Nettoyage annuel des abords de l'étang et des bâtiments : Vendredi Saint 7 avril 2023 (RDV à 8 heures). Tous les volontaires sont également les bienvenus.

Autres travaux ou achats à prévoir :

– Dispositif pour limiter l'accès des véhicules au bord de l'étang lors des locations.

Intervention d M. Fabien DI FILIPPO, Député devant s'absenter.

Il remercie l'invitation de notre association et salue l'assemblée. Il souligne la dynamique déployée par l'AAPPMA et est heureux de retrouver une normalité à la suite du Covid. Il relate la parfaite symbiose entre les associations locales pour préserver la nature, les espèces. Il revient sur la problématique du cormoran. Il se montre surpris que l'administration fiscale ai décidé de changer le taux de TVA sur les poissons. Il va poser ces questions aux ministères concernés.

9. COMPTE-RENDU DU FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER PÊCHE NATURE

Monsieur Heinz GOUY présente le bilan de l'Atelier Pêche Nature :

- Après 2 années perturbées par le covid, notre école de pêche a travaillé presque normalement en 2022. 11 inscrits. plus jeune est née en 2011 et les plus âgés en 2005.
- Un noyau dur s'est formé. Une bonne équipe de passionnés de la pêche.
- 15 sorties étaient au programme. La sortie esturgeon a été très appréciée.
- Une bonne participation aux activités de l'APN par les jeunes mais on peut mieux faire.
- L'ouverture de la truite en rivière a été animée entre autres par un animateur fédéral.
- La sortie carpe à Dieuze est toujours très appréciée par nos jeunes et rencontre toujours le même succès. Merci à l'AAPPMA de Dieuze et surtout au responsable carpe David Commoli.
- Le concours Inter APN de la Moselle a été annulé. Il ne reste plus que 6 APN en activité sur le département. Le Covid et la désaffection des bénévoles sont passés par là. Il devient urgent que les AAPPMA se penchent sur ce problème. La survie des APN induira le nombre de pêcheurs de demain et leur participation aux futurs conseils d'administration. La fédération Départementale se penche très sérieusement sur ce problème.
- Le concours de fin de saison, avec la participation de l'APN de Sarrebourg et de Dabo a été un succès ... merci aux donateurs pour les lots et les récompenses pour les jeunes pêcheurs.
- Une nouvelle destination de pêche pour les jeunes sera organisée en 2023. Il s'agit de l'étang du Moulin à LUTZELBOURG suite à l'invitation du président de l'AAPPMA de LUTZELBOURG.
- Un nouvel animateur rejoint l'APN. Il s'agit de M. Robert BUTTERBACH, dont le fils est également passé par l'APN il y a quelques années.
- en 2024 l'APN fêtera ses 30 ans d'existence. Plus de 500 jeunes sont passés par cette entité.
- Le responsable de l'APN remercie l'APN de Sarrebourg pour son accueil à l'étang d'Imling pour deux à trois journées de pêche.
- L'inscription pour la nouvelle saison aura lieu le 1er mars 2023 à l'espace Léon IX

Le président félicite Monsieur Heinz Gouy et son équipe pour leur engagement au sein de l'A.P.N.

10. BILAN FINANCIER

Monsieur GOUY Heinz, responsable de l'A.P.N. présente les comptes de l'école de pêche. Ce bilan figure en annexe.

Monsieur Eric WOLFFER, trésorier de l'AAPPMA de Dabo, présente les comptes de l'association. Le bilan figure en annexe également.

Le Président invite les réviseurs aux comptes à faire part de leurs remarques ou commentaires.
Les réviseurs félicitent la tenue des comptes.

Quitus est donné aux trésoriers, le bilan financier de l'association est approuvé à l'unanimité des membres

présents.

Le Président, demande si Messieurs René LAMBOUR et Guy DUMAZEAU et Armand ANSTETT sont toujours volontaires pour vérifier les comptes. Ils acquiescent.

Le Président propose à l'assemblée d'approuver le renouvellement de Messieurs René LAMBOUR et Armand ANSTETT ainsi que la candidature de Monsieur Guy DUMAZEAU.

Leurs candidatures sont approuvées par l'assemblée.

Liste des investissements acquis en 2022

En raison du sinistre d'avril 2021, aucun investissement n'a été réalisé cette année.

11. QUESTIONS DIVERSES

Une pêche de sauvegarde a été réalisée sur le bief du Canal de la Marne au Rhin situé au dessus du plan incliné suite à des travaux pour la pose d'une porte coupe-eau d'urgence. 3 tonnes de poissons ont été déplacés dans un autre bief en eau. Il s'agit du futur lot que l'AAPPMA prendra en location, probablement à l'issue des travaux.

Intervention de Monsieur Eric WEBER, Maire de DABO. Après avoir relaté l'année compliquée, le sinistre et ses conséquences, il relate l'avancée des travaux en vue de la reconstruction. La partie opérationnelle va maintenant débuter. Il observe l'investissement humain de l'association et la collaboration avec d'autres associations pour la préservation et l'entretien de la vallée.

Intervention de M. Gilles KRAHENBUHL, président de la fédération de pêche de la Moselle. Il revient sur les APN du département. Une idée de créer un APN itinérant dans les zones dépourvues chemine actuellement. Le problème des cormorans suite à l'interdiction de limiter leur population est évoqué. Pour parer à cette situation la Fédération Nationale a décidé de geler les cotisations aux organismes nationaux et de mettre la somme sous séquestre sur un compte tant que cette problématique ne sera pas réglée. Cela représente 5 000 000 €.

Intervention de M. Régis IDOUX vice-président de la CCPP chargé de la vallée des Éclusiers. Il donne quelques informations sur la valorisation de cette vallée. Il est en mesure d'apporter son aide avec ses équipes pour faire les travaux d'entretien. Une démonstration de pêche par les jeunes de l'APN est programmée pour la fête prévue au mois de mai. Il fait une mise au point sur les conditions d'utilisation du lot de pêche par les usagers.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le Président remercie toutes les personnes présentes à cette réunion et principalement les membres du conseil d'administration, les animateurs de l'A.P.N., les sympathisants à notre association pour leur dévouement tout au long de l'année.

Les personnes présentes sont invitées à une collation faisant suite à cette assemblée générale au Restaurant du château à Schaeferhof.

La clôture de l'Assemblée Générale est prononcée par le Président CHRISTOPH Loïc. La séance est levée à 21 heures 00.

Le Président



Le secrétaire

